

Politique de confidentialité

Partie 1 : Généralités

Le responsable du traitement est le Collège provincial, situé à la rue verte, 13 à 7000 Mons; Il détermine seul, les finalités et les moyens du traitement de ces données à caractère personnel.

La présente politique décrit la manière dont la Province de Hainaut traite les données à caractère personnel vous concernant et quels sont vos droits en la matière.

Pour accomplir ses missions, la Province de Hainaut est tenue de traiter vos données à caractère personnel conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

La Province de Hainaut veille à traiter vos données à caractère personnel notamment en respectant les principes suivants :

- Vos données à caractère personnel sont traitées de manière licite, loyale et transparente (**licéité, loyauté, transparence**).
- Vos données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (**limitation des finalités**).
- Vos données à caractère personnel sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (**minimisation des données**).
- Vos données à caractère personnel sont exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour y remédier quand cela est prévu eu égard aux finalités et fondement du traitement (**exactitude**).

Les concepts suivants sont utilisés dans ce règlement :

- **données à caractère personnel** : « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un

identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale »;

- **traitement** : « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction »;
- **responsable du traitement** : « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre »;
- **sous-traitant** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement;

Sécurité et confidentialité des données

La Province de Hainaut met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque inhérent à ses opérations de traitement, répondre aux exigences réglementaires et protéger les droits et les données des personnes concernées dès la conception des opérations de traitement.

Par ailleurs, la Province de Hainaut impose contractuellement le même niveau de protection des données à caractère personnel à ses sous-traitants (prestataires, fournisseurs, etc.).

Exercice des droits

La personne concernée dont les données à caractère personnel sont traitées par la Province de Hainaut bénéficie d'une série de droits qui lui permettent de ne pas rester totalement passive par rapport à l'utilisation qui est faite de ses données. L'ensemble de ces droits, leurs modalités d'exercice, et les éventuelles restrictions qui peuvent y être apportées sont consacrés par les articles 12 et suivants du RGPD.

Ceux-ci sont :

- Accéder aux données à caractère personnel traitées par la Province de Hainaut; Elle peut obtenir une réponse à plusieurs questions concernant le traitement des données.
- Recevoir une copie des données à caractère personnel qui sont traitées.
- Demander de corriger des données incomplètes ou incorrectes ;
- Demander de faire effacer des données personnelles le concernant ;
- Obtenir une limitation du traitement ;
- Ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ;
- Retirer son consentement à traiter ses données à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.
- S'opposer au traitement de ses données à caractère personnel dans les cas prévus par la loi ou une autre réglementation.

La personne concernée peut exercer ces droits en la matière, conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel, par courrier postal signé à l'attention de la Province de Hainaut, service de protection des données, Avenue de Gaulle 102, 7000 Mons ou par mail à l'adresse suivante : info.dpo@hainaut.be.

Cette demande d'exercice des droits doit être accompagnée de toute pièce justifiant de l'identité de la personne .

Délégué à la protection des données (DPO)

La DPO est joignable :

- par lettre adressée au service protection des données, avenue Général de Gaulle, 102 à 7000 MONS ;
- par e-mail à l'adresse électronique suivante : info.dpo@hainaut.be.

La personne concernée peut le contacter pour obtenir davantage d'informations ou si elle souhaite faire valoir ses droits relatifs à la protection des données personnelles traitées par le responsable du traitement.

Voies de recours

Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données si elle considère que ses droits ne sont pas respectés ou qu'un traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation du Règlement général sur la protection des données.

Pour introduire une réclamation, adressez une demande à l'adresse suivante : Autorité de protection des données, rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (E-mail : contact@apd-gba.be)

Mise à jour de la politique en matière de protection de la vie privée

La présente politique est susceptible de faire l'objet d'éventuelles mises à jour. Il est dès lors demandé de la relire épisodiquement afin d'en être informé(e). La politique mise à jour sera toujours conforme au Règlement général sur la protection des données.

La personne concernée a droit aux informations suivantes sur le traitement de ses données à caractère personnel.

Nom du traitement

Campagne analyse radon

Description

Il s'agit d'un service de mesurage du radon et des recommandations/conseils pour aider à l'assainissement en cas de présence de ce gaz. L'objectif est d'établir un diagnostic. Réaliser sur demande des particuliers et professionnels du bâtiment des analyses en radon via le contrat commercial. Cette demande est formulée via le site de l'Agence Fédérale du Contrôle Nucléaire (AFCN) qui renvoie vers un formulaire établi par l'Agence fédérale ou par une demande adressée directement au service SAMI concerné par voie postale, téléphonique ou réalisée via le formulaire en ligne. Une fois l'inscription validée par le paiement de frais au Sami, l'agent traitant du SAMI transmet un testeur de radon que le client retournera après un délai de 3 mois durant la campagne d'octobre à avril menée par l'AFCN. Ce testeur sera alors transmis auprès d'une Société externe reconnue et spécialisée pour établir les résultats selon le marché de services en vigueur organisé par l'AFCN. Un rapport reprenant les résultats et conseils sera établi par l'agent traitant de Hainaut Analyses et envoyé au client (privé ou professionnel). Ces résultats sont traités par le SAMI concerné et transmis à l'AFCN de manière pseudonymisée. Ces données permettront aussi à l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire d'établir des statistiques géographiques en vue d'informer la population de manière générale.

Qualification

Responsable de Traitement

Coordonnées du responsable de traitement

Collège provincial (Régie Hainaut Analyses site de Mons - rue verte 13 à 7000 Mons

Coordonnées du sous-traitant si existant

* Société Westcom (Logiciel ARES) Espace média rue de Galilée 2 Parc technologiques de Soye - 56270 Ploemeur (France) FR52 43281540 (Données uniquement commerciales).

* ASBL CIH avenue G de Gaulle 102 - 7000 MONS TVA BE04 14 892 160 intervient en support de l'informatique provincial dans le cadre d'une demande ponctuelle et motivée, l'asbl CIH peut être amenée à consulter/utiliser certaines données pour résoudre un problème technique ou dans le cadre d'une maintenance imprimer/scanner .

* S.A. RICOH Belgium, Medialan 28a 1800 Vilvoorde et Konica Minolta Business Solutions N.V./S.Z. Berkenlaan, 8A-B B-1831 Diegen et/ou tout autre fournisseur dont l'identité et le détail des traitements effectués pour le compte de la Province peuvent être communiqués sur simple demande à l'institution concernée.

* Sté Radonova Laboratoires AB - PO Box 6522 - 75138 UPPSALA (Suède) SE556690071701 selon le marché de services en vigueur géré par l'AFCN. Sur simple demande les coordonnées de la société prestataire du marché, en cas d'éventuel changement, peuvent être communiquées.

Si vous avez un sous-traitant, quels sont les types de traitement effectués pour votre compte?

- Archivage
- Conservation
- Consultation
- Effacement ou destruction
- Enregistrement
- Extraction
- Hébergement
- Utilisation

Catégories de personnes

- Citoyens
- Contacts professionnels

Principaux types de données à caractère personnel

- Données d'identification
- Particularités financières / économiques
- Caractéristiques personnelles
- Habitudes de vie et de consommation
- Caractéristiques du logement

Liste exhaustive de toutes les données à caractère personnel de ce traitement

Données d'identification (Nom et prénom des particuliers, nom des sociétés, titre, adresse privée ou professionnelle, numéro de téléphone, siège de la société) Données d'identification électroniques (adresses IP, adresse email) Données d'identification financière (n° de compte bancaire/n° de TVA) Caractéristiques personnelles (détails personnels âge) Composition du ménage (détails sur les autres membres de la famille ou du ménage enfants) Caractéristiques du logement (adresse du logement type de logement/ classification de l'habitation / année de l'habitation) Habitudes de vie et de consommation (consommation de tabac)

Licéité

- Contrat

Existe-t-il des catégorie(s) spécifiques(s) de données concernées faisant l'objet d'une nécessité absolue et de garanties appropriées ?

Non

Base(s) légale(s) : non

Principales catégories de destinataires

- La personne enregistrée elle-même
- Autres entreprises privées (à préciser)
- Services publics, entreprises publiques et opérateurs d'intérêt public

Coordonnées du(des) destinataire(s)

* Sté Westcom (Logiciel ARES) Espace média rue de Galilée 2 Parc technologiques de Soye
- 56270 Ploemeur (France) FR52 43281540 (Données uniquement commerciales).

* ASBL CIH avenue G de Gaulle 102 - 7000 MONS TVA BE04 14 892 160 intervient en support de l'informatique provincial dans le cadre d'une demande ponctuelle et motivée, l'asbl CIH peut être amenée à consulter/utiliser certaines données pour résoudre un problème technique ou dans le cadre d'une maintenance imprimer/scanner.

* S.A. RICOH Belgium, Medialan 28a 1800 Vilvoorde et Konica Minolta Business Solutions N.V./S.Z. Berkenlaan, 8A-B B-1831 Diegen et/ou tout autre fournisseur dont l'identité et le détail des traitements effectués pour le compte de la Province peuvent être communiqués sur simple demande à l'institution concernée.

* Sté Radonova Laboratoires AB - PO Box 6522 - 75138 UPPSALA (Suède) SE556690071701

*Sté AFCN (Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire) - Rue du Marquis 1, 1000 Bruxelles

Transfert : Pas de transfert

Conservation : Contrat

Durée et motivation

Durée 5 ans - dossiers commerciaux (MB Loi du 24/6/1955) et 10 ans pour les rapports d'analyses (Westcom). "Pour le traitement réalisé par l'Agence Fédérale du Contrôle Nucléaire (AFCN), c'est elle qui détermine la durée de conservation des données à 30ans après la date de validité de la demande".

Droits des personnes concernées liés à ce traitement

- Droit d'information
- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à la portabilité
- Droit à l'effacement
- Droit d'opposition

Précisions s'il y a des exceptions aux droits cités précédemment

Pour le droit d'effacement, il n'est applicable qu'au terme de la durée de conservation et pour les données traitées par l'Agence fédérale du contrôle nucléaire, ce droit est à exercer directement auprès d'elle.